

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

037-243700754-20240325-C-24-03-25-016-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 28/03/2024

Publication : 29/03/2024

Numéro SIRET 24370075400050	COLLECTIVITE DE RAOUMICHEMENT BUDGET ANNEXE EAU POTABLE TOURS METROPOLE VAL DE LOIRE
--	---

POSTE COMPTABLE DE : SERVICE GESTION COMPTABLE TOURS VILLE ET METROPOLE

SERVICE PUBLIC LOCAL

M. 49 (1)

Budget primitif

BUDGET : TOURS METROPOLE BUDGET EAU POTABLE (2)

ANNEE 2024

(1) Compléter en fonction du service public local et du plan de comptes utilisé : M. 4, M. 41, M. 42, M. 43, M. 44 ou M. 49.

(2) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

Modalités de vote du budget	3
-----------------------------	---

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Sections	4
A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres	5
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	7
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	9
B2 - Balance générale du budget - Recettes	10

III - Vote du budget

A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses	12
A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes	14
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	15
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	17
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	18

IV - Annexes

A - Eléments du bilan

A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	19
A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	20
A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	26
A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	27
A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet
A1.6 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	28
A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations	29
A3.2 - Etalement des provisions	Sans Objet
A4.1 - Equilibre des opérations financières	30
A4.2 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	31
A4.3 - Equilibre des opérations financières - Recettes	32
A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (1)	Sans Objet
A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1)	Sans Objet
A5.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (1)	Sans Objet
A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement (1)	Sans Objet
A6 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A7 - Détail des opérations pour compte de tiers	Sans Objet

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie	Sans Objet
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	Sans Objet
B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget	Sans Objet
B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.5 - Etat des marchés de partenariat	Sans Objet
B1.6 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B1.7 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	33
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	Sans Objet

C - Autres éléments d'informations

C1.1 - Etat du personnel	34
C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie	38
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2)	39
C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3)	Sans Objet

D - Arrêté et signatures

D - Arrêté et signatures	40
--------------------------	----

(1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L. 2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M. 49.

(2) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), à des groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art L. 5711-1 CGCT) et à leurs établissements publics.

(3) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
- sans (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (3) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

IV – La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget (4) primitif de l'exercice précédent.

V – Le présent budget a été voté (5) avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1.

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

(4) Indiquer « primitif de l'exercice précédent » ou « cumulé de l'exercice précédent ».

(5) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif,
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXPLOITATION

		DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION
V	O		
T	E	24 743 598,36	22 339 328,00
		+	+
R	E	0,00	0,00
P	R		
O	T	(si déficit)	(si excédent)
S	S	0,00	2 404 270,36
		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)		24 743 598,36	24 743 598,36

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V	O		
T	E	19 811 147,99	27 438 730,16
		+	+
R	E	0,00	0,00
P	R		
O	T	(si solde négatif)	(si solde positif)
S	S	7 627 582,17	0,00
		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)		27 438 730,16	27 438 730,16

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	52 182 328,52	52 182 328,52
----------------------------	---------------	---------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Pour la section d'exploitation, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre de l'exercice précédent. En recettes, il s'agit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(3) Total de la section d'exploitation = RAR + résultat reporté + crédits d'exploitation votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section d'exploitation + Total de la section d'investissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES	A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	5 019 146,00	0,00	5 381 109,00	5 381 109,00	5 381 109,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	5 568 204,01	0,00	5 632 483,00	5 632 483,00	5 632 483,00
014	Atténuations de produits	2 612 457,00	0,00	2 400 000,00	2 400 000,00	2 400 000,00
65	Autres charges de gestion courante	314 010,00	0,00	540 960,00	540 960,00	540 960,00
Total des dépenses de gestion des services		13 513 817,01	0,00	13 954 552,00	13 954 552,00	13 954 552,00
66	Charges financières	267 500,00	0,00	275 370,00	275 370,00	275 370,00
67	Charges exceptionnelles	371 250,00	0,00	396 000,00	396 000,00	396 000,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (4)	100 000,00		100 000,00	100 000,00	100 000,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'exploitation		14 252 567,01	0,00	14 725 922,00	14 725 922,00	14 725 922,00
023	Virement à la section d'investissement (6)	9 341 024,80		4 230 465,36	4 230 465,36	4 230 465,36
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	4 899 355,00		5 787 211,00	5 787 211,00	5 787 211,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		14 240 379,80		10 017 676,36	10 017 676,36	10 017 676,36
TOTAL		28 492 946,81	0,00	24 743 598,36	24 743 598,36	24 743 598,36

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	24 743 598,36
---	----------------------

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	19 700 000,00	0,00	21 636 093,00	21 636 093,00	21 636 093,00
73	Produits issus de la fiscalité (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	397 000,00	0,00	307 259,00	307 259,00	307 259,00
Total des recettes de gestion des services		20 097 000,00	0,00	21 943 352,00	21 943 352,00	21 943 352,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	20 000,00	0,00	20 000,00	20 000,00	20 000,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'exploitation		20 117 000,00	0,00	21 963 352,00	21 963 352,00	21 963 352,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	260 723,00		375 976,00	375 976,00	375 976,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation		260 723,00		375 976,00	375 976,00	375 976,00
TOTAL		20 377 723,00	0,00	22 339 328,00	22 339 328,00	22 339 328,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	2 404 270,36
---	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	24 743 598,36
---	----------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (8)	9 641 700,36
---	---------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

- (1) Cf. Modalités de vote I.
- (2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- (3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.
- (5) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.
- (6) $DE\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RE\ 042$; $RI\ 040 = DE\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DE\ 043 = RE\ 043$.
- (7) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.
- (8) Solde de l'opération $DE\ 023 + DE\ 042 - RE\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
20	Immobilisations incorporelles	429 242,05	0,00	758 907,30	758 907,30	758 907,30
21	Immobilisations corporelles	2 531 419,46	0,00	3 346 517,63	3 346 517,63	3 346 517,63
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	12 760 555,44	0,00	12 958 838,06	12 958 838,06	12 958 838,06
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	15 721 216,95	0,00	17 064 262,99	17 064 262,99	17 064 262,99
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	1 397 000,00	0,00	1 370 909,00	1 370 909,00	1 370 909,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	1 397 000,00	0,00	1 370 909,00	1 370 909,00	1 370 909,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	17 118 216,95	0,00	18 435 171,99	18 435 171,99	18 435 171,99
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	260 723,00		375 976,00	375 976,00	375 976,00
041	Opérations patrimoniales (4)	1 000 000,00		1 000 000,00	1 000 000,00	1 000 000,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	1 260 723,00		1 375 976,00	1 375 976,00	1 375 976,00
	TOTAL	18 378 939,95	0,00	19 811 147,99	19 811 147,99	19 811 147,99

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)	7 627 582,17
--	---------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	27 438 730,16
---	----------------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
13	Subventions d'investissement	1 016 151,00	0,00	1 411 675,15	1 411 675,15	1 411 675,15
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	2 122 409,15	0,00	7 381 796,48	7 381 796,48	7 381 796,48
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	3 138 560,15	0,00	8 793 471,63	8 793 471,63	8 793 471,63
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
106	Réserves (7)	2 181 507,60	0,00	7 627 582,17	7 627 582,17	7 627 582,17
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	2 181 507,60	0,00	7 627 582,17	7 627 582,17	7 627 582,17
45...	Total des opérations pour le compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	5 320 067,75	0,00	16 421 053,80	16 421 053,80	16 421 053,80
021	Virement de la section d'exploitation (4)	9 341 024,80		4 230 465,36	4 230 465,36	4 230 465,36

TOURS METROPOLE VAL DE LOIRE - TOURS METROPOLE BUDGET EAU POTABLE - BP - 2024

040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	4 899 355,00		5 787 211,00	5 787 211,00	5 787 211,00
041	Opérations patrimoniales (4)	1 000 000,00		1 000 000,00	1 000 000,00	1 000 000,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		15 240 379,80		11 017 676,36	11 017 676,36	11 017 676,36
TOTAL		20 560 447,55	0,00	27 438 730,16	27 438 730,16	27 438 730,16

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	27 438 730,16
---	----------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

**AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL
DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE
FONCTIONNEMENT (8)**

9 641 700,36

(1) cf. Modalités de vote I.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.

(5) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(6) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A7).

(7) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(8) Solde de l'opération DE 023 + DE 042 – RE 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	5 381 109,00		5 381 109,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	5 632 483,00		5 632 483,00
014	Atténuations de produits	2 400 000,00		2 400 000,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	540 960,00		540 960,00
66	Charges financières	275 370,00	0,00	275 370,00
67	Charges exceptionnelles	396 000,00	20 000,00	416 000,00
68	Dot. Amortist, dépréciat°, provisions	100 000,00	5 767 211,00	5 867 211,00
69	Impôts sur les bénéficiés et assimilés (4)	0,00		0,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>		4 230 465,36	4 230 465,36
	Dépenses d'exploitation – Total	14 725 922,00	10 017 676,36	24 743 598,36

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	24 743 598,36
---	----------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	375 976,00	375 976,00
14	<i>Prov. Réglementées, amort. dérogatoires</i>		0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	1 370 909,00	0,00	1 370 909,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (6)	758 907,30	0,00	758 907,30
21	Immobilisations corporelles (6)	3 346 517,63	0,00	3 346 517,63
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	12 958 838,06	1 000 000,00	13 958 838,06
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations (reprises)</i>		0,00	0,00
29	<i>Dépréciation des immobilisations</i>		0,00	0,00
39	<i>Dépréciat° des stocks et en-cours</i>		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à répartir plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00
	Dépenses d'investissement – Total	18 435 171,99	1 375 976,00	19 811 147,99

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	7 627 582,17
--	---------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	27 438 730,16
---	----------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	21 636 093,00		21 636 093,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00		0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00		0,00
75	Autres produits de gestion courante	307 259,00		307 259,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	20 000,00	375 976,00	395 976,00
78	Reprise amort., dépréciat° et provisions	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes d'exploitation – Total		21 963 352,00	375 976,00	22 339 328,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	2 404 270,36
---	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	24 743 598,36
---	----------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	1 411 675,15	0,00	1 411 675,15
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	7 381 796,48	0,00	7 381 796,48
18	Comptes liaison : affectat° BA, régies	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	20 000,00	20 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	1 000 000,00	1 000 000,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		5 767 211,00	5 767 211,00
29	Dépréciation des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à répartir plusieurs exercices		0,00	0,00
491	Dépréciations des comptes de clients		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section d'exploitation		4 230 465,36	4 230 465,36
Recettes d'investissement – Total		8 793 471,63	11 017 676,36	19 811 147,99

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

+

AFFECTATION AUX COMPTES 106	7 627 582,17
------------------------------------	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	27 438 730,16
---	----------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).
- (4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).
- (6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, en M. 43 et en M. 44.

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES DEPENSES				A1
Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général (5) (6)	5 019 146,00	5 381 109,00	5 381 109,00
6061	Fournitures non stockables (eau, énergie)	1 097 855,00	1 251 000,01	1 251 000,01
6062	Produits de traitement	349 000,00	349 000,00	349 000,00
6063	Fournitures entretien et petit équipt	683 000,00	727 800,00	727 800,00
6064	Fournitures administratives	5 000,00	5 700,00	5 700,00
6066	Carburants	36 500,00	37 500,00	37 500,00
6068	Autres matières et fournitures	190 800,00	177 600,00	177 600,00
611	Sous-traitance générale	273 000,00	159 000,00	159 000,00
6135	Locations mobilières	50 000,00	47 200,00	47 200,00
6137	Redevances, droits de passage, servitude	90,00	100,00	100,00
61521	Entretien, réparations bâtiments publics	126 500,00	125 000,00	125 000,00
61523	Entretien, réparations réseaux	368 000,00	368 000,00	368 000,00
61528	Entretien, réparation autres biens immob.	105 000,00	119 000,00	119 000,00
61551	Entretien matériel roulant	54 000,00	79 000,00	79 000,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	38 000,00	49 300,00	49 300,00
6156	Maintenance	161 500,00	170 999,99	170 999,99
6161	Multirisques	74 700,00	77 000,00	77 000,00
617	Etudes et recherches	175 000,00	245 000,00	245 000,00
618	Divers	191 500,00	212 700,00	212 700,00
6226	Honoraires	35 000,00	60 570,00	60 570,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	0,00	1 000,00	1 000,00
6231	Annonces et insertions	8 000,00	23 300,00	23 300,00
6236	Catalogues et imprimés	35 000,00	36 000,00	36 000,00
6241	Transports sur achats	1 000,00	0,00	0,00
6247	Transports collectifs personnel	2 000,00	2 000,00	2 000,00
6251	Voyages et déplacements	3 950,00	5 700,00	5 700,00
6256	Missions	2 000,00	2 000,00	2 000,00
6257	Réceptions	10 500,00	10 500,00	10 500,00
6261	Frais d'affranchissement	110 500,00	150 500,00	150 500,00
6262	Frais de télécommunications	50 100,00	51 700,00	51 700,00
627	Services bancaires et assimilés	7 000,00	7 000,00	7 000,00
6281	Concours divers (cotisations)	9 000,00	9 000,00	9 000,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	60 500,00	71 000,00	71 000,00
62871	Remb. frais à la coll. de rattachement	15 000,00	15 000,00	15 000,00
62878	Remb. frais à des tiers	66 000,00	60 000,00	60 000,00
63512	Taxes foncières	19 600,00	19 700,00	19 700,00
6354	Droits d'enregistrement et de timbre	100,00	100,00	100,00
6358	Autres droits	8 150,00	9 876,00	9 876,00
6371	Redevance versée aux agences de l'eau	517 801,00	568 263,00	568 263,00
6378	Autres taxes et redevances	78 500,00	77 000,00	77 000,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	5 568 204,01	5 632 483,00	5 632 483,00
6215	Personnel affecté par CL de rattachement	350 000,00	350 000,00	350 000,00
6218	Autre personnel extérieur	15 000,00	15 000,00	15 000,00
6331	Versement de mobilité	61 981,47	64 331,05	64 331,05
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	15 495,37	16 082,43	16 082,43
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	29 681,52	27 890,04	27 890,04
6411	Salaires, appointements, commissions	3 177 309,30	3 323 619,28	3 323 619,28
6413	Primes et gratifications	504 585,96	422 317,13	422 317,13
6415	Supplément familial	19 412,76	14 507,40	14 507,40
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	577 040,96	605 457,84	605 457,84
6453	Cotisations aux caisses de retraites	658 671,14	646 563,19	646 563,19
6454	Cotisations au Pôle emploi	53 314,18	64 215,03	64 215,03
6458	Cotisat° autres organismes sociaux	31 546,07	32 455,57	32 455,57
6474	Versement aux autres oeuvres sociales	18 000,00	18 000,00	18 000,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	4 000,00	3 700,00	3 700,00
6478	Autres charges sociales diverses	41 085,28	27 534,04	27 534,04
648	Autres charges de personnel	11 080,00	810,00	810,00
014	Atténuations de produits (7)	2 612 457,00	2 400 000,00	2 400 000,00
701249	Reversement redevance agence de l'eau	2 612 457,00	2 400 000,00	2 400 000,00
65	Autres charges de gestion courante	314 010,00	540 960,00	540 960,00
6512	Droits d'utilisat° - informatique nuage	61 500,00	63 000,00	63 000,00
6518	Autres	7 500,00	1 000,00	1 000,00
6541	Créances admises en non-valeur	175 000,00	225 000,00	225 000,00
6542	Créances éteintes	35 000,00	25 000,00	25 000,00
6588	Autres ch. diverses de gestion courante	35 010,00	226 960,00	226 960,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011 + 012 + 014 + 65)		13 513 817,01	13 954 552,00	13 954 552,00

TOURS METROPOLE VAL DE LOIRE - TOURS METROPOLE BUDGET EAU POTABLE - BP - 2024

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
66	Charges financières (b) (8)	267 500,00	275 370,00	275 370,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	246 000,00	247 370,00	247 370,00
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	20 000,00	21 000,00	21 000,00
6615	Intérêts comptes courants et de dépôts	0,00	2 000,00	2 000,00
6688	Autre	1 500,00	5 000,00	5 000,00
67	Charges exceptionnelles (c)	371 250,00	396 000,00	396 000,00
6711	Intérêts moratoires, pénalités / marché	23 750,00	1 500,00	1 500,00
6712	Amendes fiscales et pénales	1 500,00	1 500,00	1 500,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	159 000,00	180 000,00	180 000,00
6743	Subventions exceptionnelles fonctionnt	37 000,00	37 000,00	37 000,00
678	Autres charges exceptionnelles	150 000,00	176 000,00	176 000,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (d) (9)	100 000,00	100 000,00	100 000,00
6817	Dot. dépréc. actifs circulants	100 000,00	100 000,00	100 000,00
69	Impôts sur les bénéfiques et assimilés (e) (10)	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (f)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e + f		14 252 567,01	14 725 922,00	14 725 922,00
023	Virement à la section d'investissement	9 341 024,80	4 230 465,36	4 230 465,36
042	Opérat° ordre transfert entre sections (11) (12)	4 899 355,00	5 787 211,00	5 787 211,00
675	Valeur comptable éléments d'actif cédés	20 000,00	20 000,00	20 000,00
6811	Dot. amort. Immos incorp. et corporelles	4 879 355,00	5 767 211,00	5 767 211,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		14 240 379,80	10 017 676,36	10 017 676,36
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		14 240 379,80	10 017 676,36	10 017 676,36
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		28 492 946,81	24 743 598,36	24 743 598,36

+

RESTES A REALISER N-1 (13)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (13)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	24 743 598,36
---	----------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (8)

Montant des ICNE de l'exercice	88 007,42
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	67 007,42
= Différence ICNE N – ICNE N-1	21 000,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.

(6) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.

(7) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 43 et en M. 44.

(8) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(9) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(10) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(11) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DE 042 = RI 040.

(12) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(13) Inscrive en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES RECETTES	A2

Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges (5)	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	19 700 000,00	21 636 093,00	21 636 093,00
70111	Ventes d'eau aux abonnés	13 246 041,37	15 302 152,87	15 302 152,87
70118	Autres ventes d'eau	130 000,00	130 000,00	130 000,00
701241	Redevance pollution d'origine domestique	2 242 456,99	2 256 231,23	2 256 231,23
701251	Redevance prélèvement ressource en eau	517 801,00	568 263,40	568 263,40
70128	Autres taxes et redevances	66 602,87	0,00	0,00
704	Travaux	300 000,00	300 000,00	300 000,00
7064	Locations de compteurs	2 897 097,77	2 779 445,50	2 779 445,50
7065	Produits commissions recouvrement assainissement	300 000,00	300 000,00	300 000,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	397 000,00	307 259,00	307 259,00
7588	Autres	397 000,00	307 259,00	307 259,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 013 + 70 + 73 + 74 + 75		20 097 000,00	21 943 352,00	21 943 352,00
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	20 000,00	20 000,00	20 000,00
775	Produits des cessions d'immobilisations	20 000,00	20 000,00	20 000,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (d) (7)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a + b + c + d		20 117 000,00	21 963 352,00	21 963 352,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (8) (9)	260 723,00	375 976,00	375 976,00
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	260 723,00	375 976,00	375 976,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (8)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		260 723,00	375 976,00	375 976,00
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		20 377 723,00	22 339 328,00	22 339 328,00

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	2 404 270,36
--	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	24 743 598,36
---	----------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 699 n'existe pas en M. 49.

(6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.

(7) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043 = DE 043.

(9) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	429 242,05	758 907,30	758 907,30
2031	Frais d'études	322 157,00	606 634,99	606 634,99
2033	Frais d'insertion	8 000,00	5 000,00	5 000,00
2051	Concessions et droits assimilés	99 085,05	147 272,31	147 272,31
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	2 531 419,46	3 346 517,63	3 346 517,63
2111	Terrains nus	40 000,00	40 000,00	40 000,00
2121	Aménagement Terrains nus	0,00	5 565,57	5 565,57
2128	Aménagement Autres terrains	0,00	11 230,00	11 230,00
21311	Bâtiments d'exploitation	350 000,00	0,00	0,00
21351	Aménagement Bâtiments d'exploitation	487 500,00	329 589,54	329 589,54
21355	Aménagement Bâtiments administratifs	10 000,00	40 000,00	40 000,00
2151	Installations complexes spécialisées	650,00	1 657,00	1 657,00
21531	Réseaux d'adduction d'eau	5 000,00	5 000,00	5 000,00
2154	Matériel industriel	7 596,95	32 596,95	32 596,95
2155	Outillage industriel	0,00	40 000,00	40 000,00
21561	Service de distribution d'eau	1 231 000,00	2 093 459,84	2 093 459,84
2182	Matériel de transport	125 600,00	355 524,44	355 524,44
2183	Matériel de bureau et informatique	49 172,51	137 744,68	137 744,68
2184	Mobilier	15 000,00	25 384,61	25 384,61
2188	Autres immobilisations corporelles	209 900,00	228 765,00	228 765,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	12 760 555,44	12 958 838,06	12 958 838,06
2313	Constructions	662 000,00	1 186 248,40	1 186 248,40
2315	Installat°, matériel et outillage techni	12 098 555,44	11 772 589,66	11 772 589,66
Total des dépenses d'équipement		15 721 216,95	17 064 262,99	17 064 262,99
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	1 397 000,00	1 370 909,00	1 370 909,00
1641	Emprunts en euros	1 397 000,00	1 370 909,00	1 370 909,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		1 397 000,00	1 370 909,00	1 370 909,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		17 118 216,95	18 435 171,99	18 435 171,99
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8)	260 723,00	375 976,00	375 976,00
	Reprises sur autofinancement antérieur	260 723,00	375 976,00	375 976,00
13913	Sub. équipt cpte résult. Départements	260 723,00	375 976,00	375 976,00
	Charges transférées	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (9)	1 000 000,00	1 000 000,00	1 000 000,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	1 000 000,00	1 000 000,00	1 000 000,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		1 260 723,00	1 375 976,00	1 375 976,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		18 378 939,95	19 811 147,99	19 811 147,99

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	7 627 582,17
---	---------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	27 438 730,16
---	----------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RE 042.

(8) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES				B2
Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
13	Subventions d'investissement	1 016 151,00	1 411 675,15	1 411 675,15
13111	Subv. équipt Agence de l'eau	776 151,00	733 675,15	733 675,15
13118	Autres Subv. Équipt Etat	240 000,00	678 000,00	678 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	2 122 409,15	7 381 796,48	7 381 796,48
1641	Emprunts en euros	2 122 409,15	7 381 796,48	7 381 796,48
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		3 138 560,15	8 793 471,63	8 793 471,63
10	Dotations, fonds divers et réserves	2 181 507,60	7 627 582,17	7 627 582,17
1068	Autres réserves	2 181 507,60	7 627 582,17	7 627 582,17
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		2 181 507,60	7 627 582,17	7 627 582,17
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES REELLES		5 320 067,75	16 421 053,80	16 421 053,80
021	Virement de la section d'exploitation	9 341 024,80	4 230 465,36	4 230 465,36
040	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7)	4 899 355,00	5 787 211,00	5 787 211,00
2182	Matériel de transport	20 000,00	20 000,00	20 000,00
28153	Installations à caractère spécifique	4 879 355,00	5 767 211,00	5 767 211,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION		14 240 379,80	10 017 676,36	10 017 676,36
041	Opérations patrimoniales (8)	1 000 000,00	1 000 000,00	1 000 000,00
238	Avances commandes immo. incorp.	1 000 000,00	1 000 000,00	1 000 000,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE		15 240 379,80	11 017 676,36	11 017 676,36
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		20 560 447,55	27 438 730,16	27 438 730,16

+

RESTES A REALISER N-1 (9)	0,00
----------------------------------	-------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (9)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	27 438 730,16
---	----------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DE 042.

(7) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(9) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE	A1.1

A1.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N-1	Montant des remboursements N-1		Encours restant dû au 01/01/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
51921 Avances de trésorerie de la collectivité de rattachement						
	04/04/2023	5 000 000,00	2 500 000,00	0,00	0,00	2 500 000,00
51928 Autres avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		5 000 000,00	2 500 000,00	0,00	0,00	2 500 000,00

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 66111 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)					21 550 942,75									
1641 Emprunts en euros (total)					21 550 942,75									
1/SFIL-MON 511622EUR	SFIL-BANQUE POSTALE	10/10/2008	01/11/2016	01/02/2017	90 000,00	F		4,860	5,022	EUR	T	C	N	A-1
104/CA - 0062169815	CREDIT AGRICOLE	02/06/2008	15/12/2016	15/03/2017	126 074,52	V	TEC05-MOY	0,410	0,138	EUR	T	P	N	A-1
106/CEP -0534551	CAISSE EPARGNE LOIRE CENTRE	29/12/2013	25/10/2016	25/01/2017	90 836,37	F		4,070	4,133	EUR	T	P	N	A-1
107/SFIL-MON511594EUR	SFIL-BANQUE POSTALE	03/12/2014	01/11/2016	01/02/2017	198 750,00	F		2,040	2,086	EUR	T	C	N	A-1
108/CA -00082935783	CREDIT AGRICOLE	04/04/2011	15/12/2016	15/03/2017	52 000,07	F		3,720	3,774	EUR	T	C	N	A-1
109/CEP - 1511022	CAISSE EPARGNE LOIRE CENTRE	24/11/2015	15/12/2016	15/03/2017	47 980,70	F		2,130	2,179	EUR	T	P	N	A-1
111/CDC - 1294244	CAISSE DEPOTS ET CONSIGNATIONS	15/12/2008	01/01/2016	01/01/2017	175 949,38	F		4,430	4,430	EUR	A	P	N	A-1
112/CM-37055-200722-004	CREDIT MUTUEL DU CENTRE	06/08/2012	31/12/2016	31/03/2017	93 800,27	F		5,000	5,096	EUR	T	P	N	A-1
113/CM-37055-200722-005	CREDIT MUTUEL DU CENTRE	16/09/2013	31/12/2016	31/03/2017	37 668,97	F		3,420	3,466	EUR	T	P	N	A-1
116/CEP - 7810171	CAISSE EPARGNE LOIRE CENTRE	10/11/2010	15/12/2016	15/03/2017	178 220,00	F		3,490	3,588	EUR	T	C	N	A-1
118/CEP - 1010027	CAISSE EPARGNE LOIRE CENTRE	10/11/2010	15/12/2016	15/03/2017	229 976,66	F		3,350	3,442	EUR	T	P	N	A-1
119/CEP - 4312984	CAISSE EPARGNE LOIRE CENTRE	08/08/2014	03/10/2016	03/01/2017	101 400,00	F		2,520	2,582	EUR	T	C	N	A-1
12/CEP-1012011	CAISSE EPARGNE LOIRE CENTRE	10/12/2010	04/11/2016	04/02/2017	154 776,18	F		3,170	3,300	EUR	T	P	N	A-1
121/CA-CO6819 LT11930A	CREDIT AGRICOLE	25/08/2011	15/06/2016	15/06/2017	849 715,00	F		4,720	4,789	EUR	A	P	N	A-1
128/CEP 4762032 -8782508	CAISSE EPARGNE LOIRE CENTRE	31/12/2016	17/10/2016	17/01/2017	500 000,00	F		0,640	0,644	EUR	T	C	N	A-1
13/CA-CO5706 LT099324	CREDIT AGRICOLE	25/09/2009	15/06/2016	15/09/2017	157 400,00	V	EURIBOR03M	0,000	0,104	EUR	T	P	N	A-1
14/CDC - 1298208	CAISSE DEPOTS ET CONSIGNATIONS	19/11/2012	01/10/2016	01/01/2017	152 950,00	V	EURIBOR03M	2,590	2,100	EUR	T	C	N	A-1
15/CEP-7404723	CAISSE EPARGNE LOIRE CENTRE	12/10/2006	30/10/2016	30/01/2017	191 572,41	F		3,900	3,958	EUR	T	P	N	A-1
16/CEP-1011021	CAISSE EPARGNE LOIRE CENTRE	01/12/2010	15/12/2016	15/03/2017	977 731,36	F		2,900	2,975	EUR	T	P	N	A-1

TOURS METROPOLE VAL DE LOIRE - TOURS METROPOLE BUDGET EAU POTABLE - BP - 2024

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
17/CEP-8076900	CAISSE EPARGNE LOIRE CENTRE	24/11/2011	05/10/2016	05/01/2017	2 596 666,73	F		4,310	4,444	EUR	T	C	N	A-1
2/SFIL-MIN511873EUR	SFIL-BANQUE POSTALE	07/10/2008	01/10/2016	01/01/2017	150 101,26	F		4,740	4,825	EUR	T	P	N	A-1
20/CEP-7853364	CAISSE EPARGNE LOIRE CENTRE	12/12/1994	30/12/2016	30/03/2017	480 000,08	F		2,840	2,913	EUR	T	C	N	A-1
201/CM 000200722 08	CREDIT MUTUEL DU CENTRE	31/12/2017	31/10/2017	31/10/2018	1 000 000,00	F		1,150	1,122	EUR	A	C	N	A-1
202/CM 000200537 07	CREDIT MUTUEL DU CENTRE	20/07/2018	30/09/2018	31/07/2019	1 000 000,00	F		1,280	1,281	EUR	A	P	N	A-1
203/SFIL- MON530276EUR	SFIL-BANQUE POSTALE	01/07/2019	01/10/2019	01/12/2019	1 000 000,00	F		0,730	0,750	EUR	T	C	N	A-1
204/CATP-1001065396	CREDIT AGRICOLE	12/12/2020	16/12/2020	15/03/2021	1 300 000,00	F		0,270	0,750	EUR	T	P	N	A-1
205/CEP - 2106007/ND	CAISSE EPARGNE LOIRE CENTRE	23/06/2021	02/08/2021	01/05/2022	1 400 000,00	F		0,460	0,750	EUR	A	P	N	A-1
206/CEP - 621749 E	CAISSE EPARGNE LOIRE CENTRE	30/07/2022	01/09/2022	01/09/2023	1 400 000,00	F		2,100	0,750	EUR	A	P	N	A-1
207/SFIL-MIN546341	SFIL-BANQUE POSTALE	03/08/2022	05/09/2023	01/01/2024	900 000,00	V	EURIBOR03M	4,250	0,750	EUR	T	C	N	A-1
208/EMP 2023-2024	BANQUE POSTALE	31/12/2023	01/11/2024	01/02/2025	4 200 000,00	V	EURIBOR03M	4,930	0,750	EUR	T	C	N	A-1
21/SFIL-MIN511707EUR001	SFIL-BANQUE POSTALE	13/07/2004	01/09/2016	01/09/2017	280 000,00	F		4,680	4,680	EUR	A	C	N	A-1
22/SFIL-MIN511707EUR002	SFIL-BANQUE POSTALE	13/07/2004	01/12/2016	01/02/2017	90 000,00	V	EURIBOR12M	0,000	0,000	EUR	M	C	N	A-1
23/SFIL-MIN511707EUR003	SFIL-BANQUE POSTALE	13/07/2004	01/12/2016	01/03/2017	130 687,27	F		3,880	3,953	EUR	M	P	N	A-1
24/CEP -4193857	CAISSE EPARGNE LOIRE CENTRE	17/12/2013	30/12/2016	30/12/2017	127 500,00	F		3,680	3,680	EUR	A	C	N	A-1
25/CA -0000201856	CREDIT AGRICOLE	31/12/2016	15/12/2016	15/03/2017	400 000,00	F		0,990	0,991	EUR	T	C	N	A-1
3/SFIL-MON 511874EUR	SFIL-BANQUE POSTALE	09/07/2014	01/11/2016	01/02/2017	255 000,00	V	EURIBOR03M	1,077	1,115	EUR	T	C	N	A-1
4/SFIL-MON511875EUR	SFIL-BANQUE POSTALE	15/01/2015	01/12/2016	01/03/2017	86 566,69	F		2,050	2,067	EUR	T	C	N	A-1
5/CA - 31275520811	CREDIT AGRICOLE	07/11/2005	15/12/2016	15/03/2017	255 707,65	F		3,350	3,394	EUR	T	P	N	A-1
9/SFIL-MIN511872EUR	SFIL-BANQUE POSTALE	15/07/1999	01/06/2016	01/06/2017	91 911,18	F		5,130	5,130	EUR	A	P	N	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									

TOURS METROPOLE VAL DE LOIRE - TOURS METROPOLE BUDGET EAU POTABLE - BP - 2024

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (total)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					21 550 942,75									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Emprunts et dettes au 01/01/N			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Taux d'intérêt		Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
							Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)				
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)		0,00		10 211 342,96					1 350 909,15	229 364,29	0,00	90 576,15
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		10 211 342,96					1 350 909,15	229 364,29	0,00	90 576,15
1/SFIL-MON 511622EUR	N	0,00	A-1	37 500,00	4,83	F		4,860	7 500,00	1 713,66	0,00	244,26
104/CA - 0062169815	N	0,00	A-1	49 873,20	4,45	V	TEC05-MOY	2,820	10 544,42	1 295,58	0,00	46,21
106/CEP -0534551	N	0,00	A-1	3 596,54	0,07	F		4,070	3 596,54	36,36	0,00	0,00
107/SFIL-MON511594EUR	N	0,00	A-1	93 750,00	6,08	F		2,040	15 000,00	1 827,50	0,00	269,14
108/CA -00082935783	N	0,00	A-1	14 666,83	2,70	F		3,720	5 333,32	471,20	0,00	14,47
109/CEP - 1511022	N	0,00	A-1	32 539,78	11,95	F		2,130	2 400,47	685,25	0,00	26,75
111/CDC - 1294244	N	0,00	A-1	25 471,09	0,00	F		4,430	25 471,09	1 128,29	0,00	0,00
112/CM-37055-200722-004	N	0,00	A-1	60 167,58	8,49	F		5,000	5 832,32	2 900,16	0,00	0,00
113/CM-37055-200722-005	N	0,00	A-1	17 060,30	4,74	F		3,420	3 365,92	540,60	0,00	0,00
116/CEP - 7810171	N	0,00	A-1	112 560,00	11,95	F		3,490	9 380,00	3 869,02	0,00	150,04
118/CEP - 1010027	N	0,00	A-1	156 685,04	10,95	F		3,350	11 947,40	5 184,92	0,00	202,03
119/CEP - 4312984	N	0,00	A-1	46 800,00	5,75	F		2,520	7 800,00	1 124,07	0,00	242,79
12/CEP-1012011	N	0,00	A-1	87 400,31	7,09	F		3,170	10 899,14	2 685,67	0,00	385,62
121/CA-CO6819 LT11930A	N	0,00	A-1	697 815,00	17,44	F		4,720	25 840,00	33 485,82	0,00	17 418,78
128/CEP 4762032 -8782508	N	0,00	A-1	150 000,00	2,79	F		0,640	50 000,00	840,00	0,00	129,78
13/CA-CO5706 LT099324	N	0,00	A-1	90 890,00	6,70	V	EURIBOR03M	4,375	11 310,00	3 863,79	0,00	145,07
14/CDC - 1298208	N	0,00	A-1	59 850,00	4,24	V	EURIBOR03M	6,352	13 300,00	3 542,95	0,00	747,24
15/CEP-7404723	N	0,00	A-1	72 700,38	3,32	F		3,900	19 774,06	2 548,46	0,00	344,02
16/CEP-1011021	N	0,00	A-1	240 069,06	1,95	F		2,900	118 266,61	5 778,43	0,00	147,18
17/CEP-8076900	N	0,00	A-1	823 333,49	3,01	F		4,310	253 333,32	31 914,36	0,00	5 929,45
2/SFIL-MIN511873EUR	N	0,00	A-1	80 704,15	5,74	F		4,740	11 917,21	3 615,63	0,00	806,07
20/CEP-7853364	N	0,00	A-1	106 666,84	1,99	F		2,840	53 333,32	2 502,35	0,00	0,00
201/CM 000200722 08	N	0,00	A-1	599 999,98	8,82	F		1,150	66 666,67	6 900,00	0,00	1 022,22
202/CM 000200537 07	N	0,00	A-1	687 625,87	9,57	F		1,280	64 894,20	8 801,61	0,00	3 321,24
203/SFIL- MON530276EUR	N	0,00	A-1	716 666,61	10,66	F		0,730	66 666,68	5 049,17	0,00	382,24

TOURS METROPOLE VAL DE LOIRE - TOURS METROPOLE BUDGET EAU POTABLE - BP - 2024

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
204/CATP-1001065396	N	0,00	A-1	1 044 193,42	11,95	F		0,270	85 730,19	2 732,57	0,00	107,83
205/CEP - 2106007/ND	N	0,00	A-1	1 218 934,96	12,32	F		0,460	91 167,52	5 700,55	0,00	3 491,91
206/CEP - 621749 E	N	0,00	A-1	1 319 627,54	13,66	F		2,100	82 060,28	27 712,18	0,00	8 590,78
207/SFIL-MIN546341	N	0,00	A-1	900 000,00	14,99	V	EURIBOR03M	4,250	60 000,00	41 492,23	0,00	9 283,07
208/EMP 2023-2024	N	0,00	A-1	0,00	20,24	V	EURIBOR03M	0,000	0,00	0,00	0,00	34 688,94
21/SFIL-MIN511707EUR001	N	0,00	A-1	35 000,00	0,67	F		4,680	35 000,00	1 638,00	0,00	0,00
22/SFIL-MIN511707EUR002	N	0,00	A-1	27 000,00	2,08	V	EURIBOR12M	4,068	9 000,00	814,48	0,00	57,22
23/SFIL-MIN511707EUR003	N	0,00	A-1	44 548,72	2,16	F		3,880	14 287,93	1 312,68	0,00	94,58
24/CEP -4193857	N	0,00	A-1	75 000,00	9,99	F		3,680	7 500,00	2 760,00	0,00	0,00
25/CA -0000201856	N	0,00	A-1	213 333,24	7,95	F		0,990	26 666,68	2 013,00	0,00	77,00
3/SFIL-MON 511874EUR	N	0,00	A-1	115 000,00	5,58	V	EURIBOR03M	5,358	20 000,00	5 798,39	0,00	841,45
4/SFIL-MON511875EUR	N	0,00	A-1	40 833,45	6,16	F		2,050	6 533,32	786,86	0,00	56,64
5/CA - 31275520811	N	0,00	A-1	63 634,58	1,95	F		3,350	31 286,39	1 741,45	0,00	45,15
9/SFIL-MIN511872EUR	N	0,00	A-1	49 845,00	5,41	F		5,130	7 304,15	2 557,05	0,00	1 266,98
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		10 211 342,96					1 350 909,15	229 364,29	0,00	90 576,15

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX	A1.3

A1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplieur jusqu'à 3 ou multiplieur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplieur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	A1.4

A1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	39	0	0	0	0	
	% de l'encours	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	10 211 342,96	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A2

A2 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : 610.00 €	2016-12-12

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	21311-M49-Construction Bâtiments d'exploitation	60	12/12/2016
L	21315-M49-Construction Bâtiments Administratifs	40	12/12/2016
L	2138-Autres constructions	40	12/12/2016
L	21351-M49-Const sol autrui Inst Ag Agmts Bât explo	60	12/12/2016
L	21355-M49-Const Inst Ag Agmts Bât Adm	40	12/12/2016
L	21451-M49-Const sol autrui Inst Ag Agmts Bât explo	40	12/12/2016
L	2051-Concession et droits similaires Licences	2	12/12/2016
L	2031-Frais études amortissables	5	12/12/2016
L	2033-Frais insertion amortissables	1	12/12/2016
L	2154-M49-M43-Matériel industriel	15	12/12/2016
L	2155-M49-Outillage industriel	15	12/12/2016
L	21562-M49-Mat spécifique exploitation Réseaux asst	15	12/12/2016
L	2157-M49-Ag aménag mat outil ind	15	12/12/2016
L	21561-M49-Mat spécifique exploitation Réseaux eau	15	12/12/2016
L	2157-M49-Ag amén mat outil-electroniq-capteur-pomp	8	12/12/2016
L	2154-M49-Matér électroménag-incendie-capteur-pompe	8	12/12/2016
L	2181-Install gles, agencmts et aménagmts divers	10	12/12/2016
L	2182-M14-M4-Matériel de transport	6	12/12/2016
L	2183-M14-M4-Matériel informatique	3	12/12/2016
L	2184-M14-M4-Mobilier	10	12/12/2016
L	2188-Autres immo corporelles	5	12/12/2016
L	2182-M14-M49-M43-Véhicules tourisme vélos	6	12/12/2016
L	2182-M14-M49-Véhicules ind camions engins BTP	7	12/12/2016
L	21531-M14M49-Réseaux d'adduction d'eau	40	12/12/2016
L	2151-M49-Install mat outill tech complexes spécial	15	12/12/2016
L	2121-Plantation arbres	15	12/12/2016
L	2128-M4-Agencmts et aménagmts autres Terrains	15	12/12/2016
L	2125-M4-Agencmts et aménagmts Terrains Bâti	15	12/12/2016

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS	A3.1

A3.1 – ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS

Nature de la provision ou de la dépréciation	Dotations inscrites au budget de l'exercice (1)	Date de constitution	Montant des prov. et dépréciations constituées au 01/01/N	Montant total des prov. et dépréciations constituées	Reprises inscrites au budget de l'exercice	SOLDE prévisionnel au 31/12/N
PROVISIONS ET DEPRECIATIONS BUDGETAIRES						
Provisions réglementées et amortissements dérogatoires	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
PROVISIONS ET DEPRECIATIONS SEMI-BUDGETAIRES						
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		2 021,00	2 021,00	0,00	2 021,00
Monétisation CET	0,00		2 021,00	2 021,00	0,00	2 021,00
Dépréciations (2)	100 000,00		342 314,91	442 314,91	0,00	442 314,91
Dépréciation comptes clients	100 000,00		342 314,91	442 314,91	0,00	442 314,91
TOTAL SEMI-BUDGETAIRES	100 000,00		344 335,91	444 335,91	0,00	444 335,91

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès ; provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement ...).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES	A4.1

DISPONIBILITE DE RESSOURCES PROPRES PROVENANT DES EXERCICES ANTERIEURS**Solde de la section d'investissement de l'exercice N-1 (1)**

	Propositions nouvelles	Vote (2)
Solde d'exécution 001 (A) montant négatif si déficit (D001) montant positif si excédent (R001)	-7 627 582,17	-7 627 582,17
Solde des RAR (B) montant négatif si déficit montant positif si excédent	0,00	0,00
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I = A + B) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	-7 627 582,17	-7 627 582,17

Disponibilité des ressources propres provenant des exercices antérieurs après financement de la section investissement de l'exercice N-1 (1)

	Propositions nouvelles	Vote (2)
Affectation au 106 suite au CA de l'exercice N-1 (C)	7 627 582,17	7 627 582,17
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	-7 627 582,17	-7 627 582,17
Disponibilité de ressources propres des exercices antérieurs (Solde II = C + Solde I) Solde positif : ressources disponibles pour la couverture de l'annuité Solde négatif : absence de ressources propres provenant des exercices antérieurs pour la couverture de l'annuité	0,00	0,00

COUVERTURE DE L'ANNUITE DE LA DETTE PAR LES RESSOURCES PROPRES - PETIT EQUILIBRE

	Propositions nouvelles	Vote
Dépenses de l'exercice à couvrir par des ressources propres (D)(3)	1 746 885,00	1 746 885,00
Ressources propres externes et internes de l'exercice (E)(3)	9 997 676,36	9 997 676,36
Couverture de l'annuité de la dette (Solde III = E - D) Solde positif : annuité de la dette couverte Solde négatif : annuité de la dette non couverte par les ressources de l'exercice, vérifier la couverture par les éventuelles ressources disponibles des exercices antérieurs (cf. solde II)	8 250 791,36	8 250 791,36

(1) Eléments à compléter uniquement s'il y a eu reprise des résultats, anticipée ou classique

(2) Cumul des crédits de l'exercice votés ou reportés

(3) Les RAR étant intégrés au calcul des ressources propres provenant des exercices antérieurs, seuls les crédits de l'exercice sont à inscrire. Le détail des crédits est présenté aux états suivants : "Equilibre budgétaire - Dépenses" et "Equilibre budgétaire - Recette"

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A4.2

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		1 746 885,00	I 1 746 885,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		1 370 909,00	1 370 909,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	1 370 909,00	1 370 909,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		375 976,00	375 976,00
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	375 976,00	375 976,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A4.3

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		9 997 676,36	III 9 997 676,36
Ressources propres externes de l'année (a)		0,00	0,00
10222	FCTVA	0,00	0,00
10228	Autres fonds globalisés	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		9 997 676,36	9 997 676,36
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
28153	Installations à caractère spécifique	5 767 211,00	5 767 211,00
29...	Dépréciation des immobilisations		
39...	Dépréciat° des stocks et en-cours		
481...	Charges à répartir plusieurs exercices		
021	Virement de la section d'exploitation	4 230 465,36	4 230 465,36

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39 et 481 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29 et 39 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.1

B2.1 – SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

N° ou intitulé de l'AP	Montant des AP			Montant des CP		
	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer au-delà de N (3)
BE_2019_01/2019 2019/01 Harmonisation logiciel gestion	351 102,03	4 614,26	355 716,29	331 631,24	24 085,05	0,00
BE_2019_02/2019 2019/02 Interconnexions St Pierre	3 111 515,14	88 484,86	3 200 000,00	1 981 529,21	1 218 470,79	0,00
BE_2019_03/2019 2019/03 Interconnexion Tours Parçay	2 030 975,98	468 797,58	2 499 773,56	1 509 556,82	990 216,74	0,00
BE_2019_04/2019 2019/04 Schéma directeur eau potable	1 062 682,79	19 112,24	1 081 795,03	844 165,47	115 268,53	122 361,03
BE_AP20200/2020 AP200200 Réseau distribution	74 114 130,80	2 969 428,31	77 083 559,11	27 810 187,41	10 516 725,98	38 756 645,72
BE_AP20300/2020 AP200300 Production Stockage Eau Potable	16 390 436,15	748 650,00	17 139 086,15	4 886 531,72	3 721 067,40	8 531 487,03
BE_AP20400/2020 AP200400 Désamiantage Iles	750 926,90	0,00	750 926,90	750 926,90	0,00	0,00
BE_AP20500/2020 AP200500 Constructions et Foncier	5 547 949,92	25 627,00	5 573 576,92	254 685,42	245 428,50	5 073 463,00
BE_AP22100/2022 AP22100 Tramway Ligne 2	12 800 000,00	0,00	12 800 000,00	0,00	33 000,00	12 767 000,00
BE_AP22110/2022 AP22110 Unité traitement haute performance	13 000 000,00	800 000,00	13 800 000,00	4 652,00	200 000,00	13 595 348,00

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

(3) Il s'agit de la différence entre les AP engagées et les CP consommés.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article L. 313-1 du CGFP		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		5,00	0,00	5,00	5,00	0,00	5,00
Adjoint administratif territorial principal de 1ère classe	C	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Adjoint administratif territorial principal de 2ème classe	C	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Rédacteur	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		65,00	0,00	65,00	51,00	0,00	51,00
Adjoint technique territorial	C	6,00	0,00	6,00	3,00	0,00	3,00
Adjoint technique territorial principal de 1ère classe	C	22,00	0,00	22,00	22,00	0,00	22,00
Adjoint technique territorial principal de 2ème classe	C	9,00	0,00	9,00	9,00	0,00	9,00
Agent de maîtrise	C	5,00	0,00	5,00	3,00	0,00	3,00
Agent de maîtrise principal	C	8,00	0,00	8,00	8,00	0,00	8,00
Ingénieur en chef territorial	A	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
Ingénieur principal	A	3,00	0,00	3,00	3,00	0,00	3,00
Ingénieur territorial	A	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
Technicien	B	8,00	0,00	8,00	1,00	0,00	1,00
Technicien principal de 1ère classe	B	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		47,00	0,00	47,00	0,00	44,00	44,00
Agent d'accueil des usagers_Droit privé Groupe 2		5,00	0,00	5,00	0,00	5,00	5,00
Agent d'exploitation des réseaux d'eau - Plombier (groupe 2,2)		2,00	0,00	2,00	0,00	0,00	0,00
Agent d'exploitation des réseaux d'eau - Terrassier (groupe 2,1)		1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
Agent d'exploitation eau et assainissement_Droit privé Groupe 2		19,00	0,00	19,00	0,00	19,00	19,00
Agent de gestion administrative et financière_Droit privé Groupe 2		4,00	0,00	4,00	0,00	4,00	4,00

TOURS METROPOLE VAL DE LOIRE - TOURS METROPOLE BUDGET EAU POTABLE - BP - 2024

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
Agent spécialisé de gestion administrative et financière_Droit privé Groupe 3		1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
Chargé de projet eau et assainissement Droit privé Groupe 6		1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
Emploi spécifique		1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
Gestionnaire administratif et financier_Droit privé Groupe 4		1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
Opérateur technique de relevé de compteurs_Droit privé Groupe 2		3,00	0,00	3,00	0,00	3,00	3,00
Responsable d'équipe eau et assainissement_Droit privé Groupe 2		1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
Responsable de gestion realtions abonnés Unité Sud_Droit privé groupe 5		1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
Responsable de secteur administratif et financier Groupe_Droit privé 5		1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
Responsable de secteur d'exploitation eau et assainissement_Droit privé Groupe 4		2,00	0,00	2,00	0,00	2,00	2,00
Responsable de service_Droit privé Groupe 6		2,00	0,00	2,00	0,00	2,00	2,00
Surveillant de travaux, Coordinateur des équipes eau et assainissement_Droit privé Groupe 3		1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
Technicien domaine eau et assainissement Droit privé Groupe 4		1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		117,00	0,00	117,00	56,00	44,00	100,00

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Agent d'accueil des usagers_Droit privé Groupe 2		OTR	G II conv. Col	0,00	A CDI	CDI
Agent d'exploitation des réseaux d'eau - Plombier (groupe 2,2)		OTR	G II conv. Col	0,00	A CDI	CDI
Agent d'exploitation des réseaux d'eau - Terrassier (groupe 2,1)		OTR	G II conv. Col	0,00	A CDI	CDI
Agent d'exploitation eau et assainissement_Droit privé Groupe 2		OTR	G II conv. Col	0,00	A CDI	CDI
Agent de gestion administrative et financière_Droit privé Groupe 2		OTR	G II conv. Col	0,00	A CDI	CDI
Agent spécialisé de gestion administrative et financière_Droit privé Groupe 3		OTR	G III conv. Col	0,00	A CDI	CDI
Chargé de projet eau et assainissement Droit privé Groupe 6		OTR	G VI conv. Col	0,00	A CDI	CDI
Emploi spécifique		OTR	596	0,00	A CDI	CDI
Gestionnaire administratif et financier_Droit privé Groupe 4		OTR	G IV conv. Col	0,00	A CDI	CDI
Opérateur technique de relevé de compteurs_Droit privé Groupe 2		OTR	G II conv. Col	0,00	A CDI	CDI
Responsable d'équipe eau et assainissement_Droit privé Groupe 2		OTR	G II conv. Col	0,00	A CDI	CDI
Responsable de gestion relations abonnés Unité Sud_Droit privé groupe 5		OTR	G V conv. Col	0,00	A CDI	CDI
Responsable de secteur administratif et financier Groupe_Droit privé 5		OTR	G V conv. Col	0,00	A CDI	CDI
Responsable de secteur d'exploitation eau et assainissement_Droit privé Groupe 4		OTR	G IV conv. Col	0,00	A CDI	CDI
Responsable de service_Droit privé Groupe 6		OTR	G VI conv. Col	0,00	A CDI	CDI
Surveillant de travaux, Coordinateur des équipes eau et assainissement_Droit privé Groupe 3		OTR	G III conv. Col	0,00	A CDI	CDI
Technicien domaine eau et assainissement Droit privé Groupe 4		OTR	G IV conv. Col	0,00	A CDI	CDI
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
Agent d'accueil des usagers_Droit privé Groupe 2		OTR	G II conv. Col	0,00	332-23-1° CDD	CDD
Apprenti		OTR	Délibération CM 16/12/15	0,00	A Apprenti	A Apprenti
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.

TECH : Technique.
URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
S : Social.
MS : Médico-social.
MT : Médico-technique.
SP : Sportif.
CULT : Culturel
ANIM : Animation.
POL : Police.
POMP : Sapeurs-pompiers.
X : Emplois non cités.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (code général de la fonction publique - CGFP) :

332-23-1° : Accroissement temporaire d'activité pour une durée maximale de douze mois.
332-23-2° : Accroissement saisonnier d'activité pour une durée maximale de six mois.
332-24 : Contrat de projet pour une durée minimale d'un an et une durée maximale fixée par les parties dans la limite de six ans
332-13 : Remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible.
332-14 : Vacance temporaire d'un emploi.
332-8-1° : Absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
332-8-2° : Justifié par les besoins des services ou la nature des fonctions, sous réserve qu'aucun fonctionnaire territorial n'a pu être recruté dans les conditions prévues par le CGFP.
332-8-3° : Communes de moins de 1 000 habitants et groupements de communes regroupant moins de 15 000 habitants.
332-8-4° : Communes nouvelles issues de fusion de communes de moins de 1 000 habitants, pendant trois ans suivant la création, et le cas échéant, jusqu'au premier renouvellement du conseil municipal.
332-8-5° : Autres collectivités territoriales ou établissements mentionnés à l'article L. 4, pour les emplois dont la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
332-8-6° : Emplois des communes (- 2 000 hab.) et des groupements de communes (-10 000 hab.) dont la création ou suppression dépend de la décision d'une autorité.
327-5 : Contractuel territorial sur emploi permanent - peut être nommé en qualité de fonctionnaire stagiaire par l'autorité territoriale.
332-10 : Contrat à durée indéterminée en application de l'article L. 332-8 avec un agent contractuel territorial qui justifie d'une durée de services publics de six ans au moins.
332-11 : Contrat à durée indéterminée lorsque l'agent contractuel territorial concerné remplit avant l'échéance de son contrat les conditions d'ancienneté mentionnées à l'article L. 332-10.
326_352 : Modalités particulières : recrutement sans concours, parcours d'accès à la fonction publique, personnes en situation de handicap (CGFP art. L326 et L.352).
343-1_343-3 : Emplois supérieurs de la fonction publique territoriale (emplois fonctionnels de direction).
333-1_333-10 : Collaborateurs de cabinet.
333-12 : Collaborateurs de groupes d'élus.
A : Autres.

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-8, 332-13, 332-14, 326, 352 du CGFP, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement des articles 327-5, 332-10 et 332-11 du CGFP.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-23, 332-24, 333-1 à 333-10 et 333-12.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT EMPLOYE PAR LA REGIE	C1.2

C1.2 – ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT EMPLOYE PAR LA REGIE (1)

AGENTS TITULAIRES OU NON	CATEGORIES	EFFECTIFS	MONTANT PREVU A L'ARTICLE 6215
TOTAL GENERAL		0	0,00

(1) Cette annexe est servie s'il s'agit d'un budget annexé au budget d'une collectivité locale ou d'un établissement public local et si la collectivité de rattachement a mis à disposition du personnel en vue de l'exploitation du service.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS	
LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER	C2

C2 – LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER (articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à HOTEL METROPOLITAIN (1). Toute personne a le droit de demander communication.

La nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
Délégation de service public (3)				
01/01/2014 - DSP - Affermage - Chanceaux sur Choisille - Notre Dame D'Oé	VEOLIA EAU	VEOLIA EAU : Compagnie Générale des Eaux	SA	0,00
01/07/2016 - DSP - Affermage - Berthenay	VEOLIA EAU	VEOLIA EAU : Compagnie Générale des Eaux	SA	0,00
01/01/2017 - DSP - Affermage - La Riche	VEOLIA EAU	VEOLIA EAU : Compagnie Générale des Eaux	SA	0,00
01/01/2017 - DSP - Affermage - Joué Les Tours	VEOLIA EAU	VEOLIA EAU : Compagnie Générale des Eaux	SA	0,00
01/12/2017 - DSP - Affermage - Fondettes - Luynes - Saint Etienne de Chigny	VEOLIA EAU	VEOLIA EAU : Compagnie Générale des Eaux	SA	0,00
01/01/2019 - DSP - Affermage - Mettray	VEOLIA EAU	VEOLIA EAU : Compagnie Générale des Eaux	SA	0,00
01/01/2019 - DSP - Affermage - Chambray Lès Tours	VEOLIA EAU	VEOLIA EAU : Compagnie Générale des Eaux	SA	0,00
01/01/2023 - DSP - Affermage - Rochecorbon - Parçay Meslay	VEOLIA EAU	VEOLIA EAU : Compagnie Générale des Eaux	SA	0,00
01/01/2023 - DSP - Affermage - Ballan-Miré - Savonnières - Villandry - Druye	VEOLIA EAU	VEOLIA : Compagnie Fermière de Services Publics	SA	0,00
Garantie ou cautionnement d'un emprunt				
Autres				

(1) Hôtel de ville pour les communes et siège de l'établissement pour les EPCI, syndicat, etc. et autres lieux publics désignés par la commune ou l'établissement.

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée, ...).

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

Nombre de membres en exercice : 0

Nombre de membres présents : 0

Nombre de suffrages exprimés : 0

VOTES :

Pour : 0

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation :

Présenté par (1) ,

A le

(1) ,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session

A , le

Les membres de l'assemblée délibérante (2),(3),

Certifié exécutoire par (1) , compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A ,le

(1) Indiquer le « président du conseil d'administration » ou l'exécutif de la collectivité de rattachement : maire, président du conseil général,...

(2) L'assemblée délibérante étant : .

(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.